



Bureau à Dakar
Bureau régional
pour l'éducation
en Afrique

**Allocution de Mme Ann Therese Ndong-Jatta,
Directrice du Bureau Régional de l'UNESCO à Dakar
à l'occasion du lancement du Rapport Mondial de Suivi sur
l'EPT**

3 Juin 2015, Dakar, Sénégal

« Progrès du Sénégal en matière d'EPT »

Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l'Education Nationale, Représentant M. Serigne M'Baye Thiam
Mme Bintou Djibo, Coordonnatrice résidente du SNU,
Mme Laylee Moshiri, Représentante de l'UNICEF,

Messieurs les Directeurs Nationaux
Distingués invités en vos qualités et titres,

C'est un grand plaisir pour moi de m'adresser à vous lors de cette cérémonie de lancement du Rapport Mondial de Suivi sur l'EPT 2015: Réalisations et Défis.

Tout d'abord, je tiens à exprimer notre sincère gratitude aux partenaires clés de cet événement, en particulier le Ministère de l'Éducation Nationale et la Commission Nationale du Sénégal pour l'UNESCO.

Au niveau mondial, le rapport a été lancé le 9 avril 2015 simultanément en trois endroits : Paris, New Delhi et New York. Le rapport fournit des conclusions sur les progrès réalisés vers les six objectifs de l'EPT fixés à Dakar au début du Millénaire, ainsi que les progrès accomplis, les défis restants et les recommandations concernant l'agenda de l'éducation pour les quinze prochaines années.

Le Rapport conclut que seul un tiers des pays ont répondu à tous les objectifs de l'EPT mesurables établis en 2000. Seule la moitié de tous les pays ont atteint l'éducation primaire universelle. Ces résultats ont été discutés à Paris en présence du Ministre de l'Education du Sénégal.

Le Sénégal a fait d'énormes progrès vers l'Education pour tous (EPT) depuis 2000 avec la mise en place du Plan Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF) jusqu'en 2012, puis le Programme d'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence (PAQUET). Le Sénégal a réalisé des avancées significatives dans l'atteinte des objectifs de l'EPT. C'est ainsi que, le nombre d'enfants non scolarisés a été réduit de 771 000 en 1999 à 439 000 en 2012. Dans le domaine du financement de l'éducation, les dépenses publiques d'éducation au Sénégal, en % du PNB, ont augmenté de 3,2% en 1999 à 5,7% en 2012, dépassant la moyenne de l'Afrique Subsaharienne qui est de 4.9% en 2012.

Malgré ces progrès, le Sénégal est loin des objectifs globaux de l'EPT: la probabilité d'atteindre un taux brut de scolarisation pré-primaire d'au moins 80% est très faible - seulement 14% des enfants sont inscrits dans l'enseignement pré-primaire (2012); la perspective de la réalisation de la scolarisation

primaire universelle est loin de la cible - le taux net de scolarisation est de seulement 79% (2012) et seulement 61% des étudiants atteignent la dernière année (2011); la perspective d'atteindre la cible concernant l'alphabétisation des adultes et qui est de réduire de moitié le taux d'analphabétisme des adultes est plus élevée que pour les autres objectifs, mais restera ne sera cependant pas atteint; et dans le domaine de la parité des genres, plus de filles que de garçons sont inscrites dans l'enseignement primaire, mais le contraire est observé au niveau de l'enseignement secondaire (2012).

Nous avons besoin de stratégies plus spécifiques bien financées qui privilégient les plus pauvres, en particulier les filles, pour améliorer la qualité de l'apprentissage et réduire l'écart de l'alphabétisation.

Pour examiner les progrès de l'éducation pour tous (EPT) depuis 2000 et proposent un programme d'éducation pour l'après-2015 pour relever ces défis, l'UNESCO a organisé une Conférence Régionale Ministérielle pour l'Afrique Subsaharienne sur l'éducation post-2015 en février et le Forum Mondial sur l'Education, République de Corée, en mai de cette année. Ce forum établira une feuille de route pour aborder ces questions dans le cadre des Objectifs de Développement Durable (ODD) qui doivent être adoptés par les Nations Unies en septembre.

Pendant le processus de préparation des ODD, le Sénégal a mobilisé activement les parties prenantes au niveau national et a proposé son agenda national de l'éducation pour l'après-2015.

Aussi l'UNESCO soutient le Ministère de l'Education dans l'opérationnalisation des recommandations des Assises Nationales de l'Education et de la Formation qui tournent autour de :

- La pacification de l'espace scolaire et Universitaire, un retour aux valeurs
- La nécessité de poursuivre l'opérationnalisation de la politique éducative et la dotation de chaque sous-secteur de l'éducation et de la formation, aussi bien formelle que non formelle, d'une politique sous sectorielle opérationnelle soutenable et crédible
- La concentration et l'accroissement des efforts autour de la question enseignante

Monsieur Le secrétaire Général,

Chers Participantes, Chers Participants,

Pour terminer, aucune société ne peut parvenir au développement durable sans investir dans l'éducation. Par conséquent, l'éducation doit être au cœur de l'agenda de développement post-2015. L'expérience acquise depuis 2000

montre ce qui peut être fait. Bâtissons sur ce que nous avons accompli. Et faisons plus.

Au nom de l'UNESCO, je vous souhaite à tous des délibérations fructueuses. Je vous remercie.